

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

-----  
AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPERIEUR  
(ANAQ-SUP)



**RAPPORT D'ÉVALUATION EXTERNE DU  
PROGRAMME DE LICENCE GÉOMÈTRE TOPOGRAPHE  
DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ÉLECTRICITÉ, DU  
BÂTIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS (ESEBAT)**

**L'équipe d'évaluateurs**

- Pr Mababa DIAGNE, Président,
- Dr Libasse SOW, Membre
- M. Abdourahamane Niang, Membre

**Signature**

**Pour l'équipe, le Président**

**Juillet 2018**

## **Table des matières**

Introduction .....	3
1. Présentation de l'Ecole et du programme.....	3
2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation .....	4
3. Description de la visite sur le terrain .....	5
4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup .....	6
5. Appréciations globales (forme et fond) sur le rapport d'auto-évaluation .....	14
6. Points forts du programme .....	15
7. Points faibles du programme .....	15
8. Appréciations générales du programme .....	16
9. Recommandations à l'Établissement.....	16
10. Proposition d'avis .....	16

## **Introduction**

Par correspondance e-mail du 18 juillet 2018, le Secrétariat Exécutif de l’Autorité Nationale d’Assurance Qualité de l’Enseignement Supérieur a désigné une équipe de trois (03) experts afin de faire l’évaluation du programme de la licence géomètre / topographie de l’École Supérieure d’Électricité, du Bâtiment et des Travaux Publics (ESEBAT).

La mission d’évaluation consistait en :

- une phase documentaire consistant à l’exploitation des différents documents remis par l’ANAQ-Sup à savoir :
  - le rapport d’auto-évaluation, préparé par un comité ad-hoc, mis en place par l’EES ;
  - le planning de la visite ;
  - le référentiel d’évaluation de programme de l’ANAQ-Sup ;
  - la grille d’exploitation de rapport d’auto-évaluation de l’ANAQ-Sup ;
  - le format rapport programme de l’ANAQ-Sup ;
- une visite de l’établissement en rencontrant :
  - la direction de l’établissement et le comité ad-hoc mis en place dans ce cadre ;
  - les différents acteurs du programme (Personnel d’Enseignement et de Recherche ; Personnel Administratif, Technique et de Service et Étudiants) ;
  - et faire une visite des locaux (l’administration, les laboratoires, les salles de cours et de Travaux Pratiques, les toilettes, etc.) ;
- une élaboration d’un rapport provisoire à transmettre à l’ESEBAT pour avis contradictoire
- la rédaction d’un rapport final, prenant en compte les différentes observations et remarques, à transmettre à l’ANAQ-Sup.

Le présent rapport fait l’économie des différentes phases de la mission d’évaluation.

## **1. Présentation de l’EES et du programme**

### **1.1 Présentation de l’EES**

L’ESEBAT est un établissement privé d’enseignement supérieur dotée d’une personnalité juridique sous la forme d’une SUARL. Il est agréé par l’État du Sénégal sous l’appellation «École Supérieure d’Électricité, de Bâtiment et des Travaux Publics (ESEBAT)». Son siège social est à Dakar sis à la villa n° 16, Rue de Kolda au Point E.

La mission première de l’ESEBAT est d’offrir à toute personne de capacités requises des voies alternatives de formations sur deux ou trois années dans des domaines où l’emploi est quasi

assuré et l'auto emploi possible. C'est dans ce contexte que l'ESEBAT a d'abord adressé au Ministère de la Formation Technique et Professionnelle en 2008 une demande d'agrément qui lui fût délivré sous le numéro 002049/MFPAA/SG/DFP en date du 14 Février 2013 à la suite d'une inspection du dit ministère. L'ambition de l'ESEBAT, d'offrir un Enseignement Supérieur aux étudiants tout en gardant le caractère professionnel de ses formations, l'a amenée rapidement à déposer une demande d'autorisation en Février 2009 accordée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Á l'issue de l'évaluation institutionnelle de l'ANAQ-Sup en 2015, l'ESEBAT a reçu son agrément définitif sous le numéro 080/AG/MESCURU/DES.

L'école a opté pour un enseignement supérieur professionnalisant et multidisciplinaire. Elle comprend le département Sciences et Techniques et le département Management et Gestion.

## **1.2. Présentation du programme**

Dénomination de la Formation : Licence Géomètre-Topographe

Domaine : Sciences et Techniques

Mention : Sciences de l'Ingénieur

Spécialité : Géomètre / Topographe

Établissement de rattachement : ESEBAT

Département : Sciences Techniques

### **Coordonnateurs :**

**Responsable pédagogique :** Dr Oustasse Abdoulaye SALL - Maître de Conférences, Enseignant Associé, Tél. : +221 33 825 36 74, E-mail : [oustaz.sall@univ-thies.sn](mailto:oustaz.sall@univ-thies.sn)

**Responsable administratif :** Mamadou DIOP - Directeur ESEBAT, Tél. : +221 33 825 36 74 ; Email : [mdiop@esebat.sn](mailto:mdiop@esebat.sn)

## **2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation**

Le rapport d'auto-évaluation a été préparé suivant le référentiel d'évaluation de programme de l'ANAQ-Sup. Il comporte six (06) champs dont tous les standards ont été renseignés. Le rapport est rédigé en 97 pages et il comporte huit (08) annexes que sont :

Annexe 1 : le comité de pilotage,

Annexe 2 : la maquette pédagogique,

Annexe 3 : la liste des étudiants sortants,

Annexe 4 : l'organigramme de l'établissement,

Annexe 5 : les CV des enseignants,

Annexe 6 : le PV de réunion du conseil pédagogique,

Annexe 7 : la copie du PV de réunion de la CIAQ,

Annexe 8 : le PV de réunion du comité de pilotage détaillé et informatif sur le programme.

Le rapport a répondu au mieux, aux questions posées dans le référentiel programme de l'ANAQ-Sup, à l'ensemble des standards. Sur les dix-neuf (19) standards de la grille d'évaluation, seul un seul n'est pas atteint. Ce qui ne corrobore pas avec la réalité du terrain.

### **3. Description de la visite sur le terrain**

La méthodologie adoptée pour la visite de terrain a consisté à :

- *Un entretien avec l'équipe de Direction,*

La rencontre a démarré à 09h 50' avec la présentation des différents acteurs. À l'entame de son propos, le Président a fait part à l'assistance de l'objet de la visite. Il a ensuite décliné l'agenda de travail de la journée, afin de recueillir des amendements éventuels. Il en a profité pour faire savoir que des rencontres sont prévues avec les enseignants intervenant dans le programme, les PATS et les étudiants. Par la suite le responsable de la CIAQ a fait une présentation du rapport d'évaluation du programme envoyé à l'ANAQ-Sup.

Le Directeur Général, absent, a transmis ses mots de remerciements et l'apport de l'ANAQ-Sup pour améliorer le programme de formation.

La liste des personnes présentes lors de la présentation est jointe en annexe (Voir la liste de présence).

- *Une rencontre avec les enseignants*

Étaient présents lors de cette rencontre Messieurs :

1. Ibrahima Ndiaye
2. Aristide William Ngassa
3. Mohamed Salim Dhuya El-dine
4. Mbaye Diouf
5. Manga Abel Vincent

Les échanges très fructueux avec les enseignants ont eu lieu. Il s'agissait de vérifier leur niveau d'implication dans la conception, la mise en œuvre et l'évolution des contenus du programme. Des questions ont été soulevées sur les contenus notamment sur la capacité des étudiants à pouvoir concevoir un plan de lotissement, faire un état des lieux du foncier jusqu'aux livrables,

faire de l'expertise immobilière, faire une surface corrigée, un état de la valeur fiscale, copropriété, syndic, etc.

Les experts se sont prononcés aussi sur le nombre d'étudiants avec des chiffres discordants, le suivi continu avec le milieu professionnel (ordre des géomètres, cadastre et entreprises d'exécution) et son implication dans l'élaboration du programme conventions, sur la disponibilité des logiciels spécialisés et la conformité entre la maquette et les relevés de notes, etc.

○ *Une rencontre avec le Personnel Administratif, Technique et de Service*

Ont pris part à cette rencontre :

1. Mamadou Ngom, prestataire,
2. Mariama Diémé, contractuel,
3. Adama DIOP, contractuel,
4. Amy FAYE, Prestataire.

Le corps administratif a fait part des difficultés financières occasionnées par les « étudiants de l'Etat » qui sont au nombre de deux cent soixante-sept (267), de l'inexistence de perspectives de carrières du PATS avec juste une seule session de formation.

Des efforts sont faits avec l'acquisition du logiciel « Gespro » pour la scolarité des étudiants, les paiements jours. Le personnel de service (gardien, ménagère) n'a pas pu être rencontré.

○ *Une rencontre avec les étudiants*

Étaient présents à la rencontre :

1. Siré DIOP
2. Babacar TOP
3. Moussa Kefela DIALLO
4. Khady KA

Les étudiants demandent une meilleure connaissance de la maquette, une amélioration dans le matériel topographique notamment l'acquisition d'un GPS différentiel et d'un drone. Ils demandent aussi que les professeurs se présentent auprès des étudiants et de bien vérifier leurs CV avant leur engagement, l'acquisition d'une bibliothèque physique, une évaluation des enseignants, une explication des maquettes en début d'année.

#### **4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup**

## **CHAMP D'ÉVALUATION 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études**

### ***Standard 1.01 : Le programme d'études est régulièrement dispensé***

L'ESEBAT à travers le département Sciences et Techniques propose un programme de formation de licence en Géomètre Topographe depuis 2013. Cette formation est dispensée de manière durable. En effet, ce programme a déjà formé deux (02) promotions (2013-2016 et 2014-2017). La promotion 2015 - 2018 est en cours de formation.

**Appréciation globale sur le standard : Atteint.**

### ***Standard 1.02: Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.***

Le programme de la Licence a pour mission de former des techniciens Géomètre-Topographes. Plus spécifiquement, il s'agit de former des techniciens géomètres topographes orientés dans le cadastre et le foncier ; en géomatique (SIG, photogrammétrie, télédétection, cartographie et en sciences géodésiques.

La formation est complétée par une intégration professionnelle progressive en entreprises (à travers divers stages en entreprise et projets).

Le programme d'études et de formation de la licence Géomètre -Topographe est en adéquation avec la mission de l'ESEBAT qui développe des formations supérieures dans les STEM (Science, Technologie, Sciences de l'Ingénieur et Mathématique).

Ce programme d'étude est en adéquation avec la mission de l'école orientée vers les formations courtes dans les domaines des sciences et technologies, déclinée à travers son projet pédagogique.

**Appréciation globale sur le standard : Atteint**

### ***Standard 1.03 : Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.***

La mission de terrain a montré que le programme de licence GT ne s'est construit avec les acteurs du domaine (Direction des Travaux Géographiques et Cartographiques DTGC, l'Ordre National des Géomètres-Experts du Sénégal (ONGES), le Cadastre et les entreprises d'exécution dans le domaine). Aucun PV ne nous a été fourni dans ce sens.

Des professionnels du milieu sont impliqués dans la formation en qualité de formateurs (prestataires). Le suivi continu avec les milieux professionnels et socio-économiques ainsi qu'une bonne implication des professionnels dans la formation reste à parfaire même si des enseignements sont assurés dans sa totalité des vacataires venus de l'extérieur.

Le milieu professionnel n'a pas été impliqué réellement pour l'établissement de ce programme de formation en topographie.

L'institution doit formaliser ces relations avec le monde professionnel par des conventions et accords.

**Appréciation globale sur le standard : Standard non atteint**

## **CHAMP D'ÉVALUATION 2 : Organisation interne et gestion de la qualité**

**Standard 2.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminés et communiqués à toutes les personnes concernées.**

Les processus décisionnels, les responsabilités et les compétences sont établis et communiqués à tous les acteurs intervenant dans la formation.  
Les compétences, les responsabilités décisionnelles et les informations sont communiquées par voie de notes de service à toutes les personnes concernées (PER, PATS et Étudiants).  
Le contrat de prestataire liant les enseignants à l'école fait que les responsabilités décisionnelles n'ont pas beaucoup d'influence sur eux notamment dans la programmation et le respect du calendrier universitaire prévisionnel car le personnel enseignant est payé juste à l'heure.

**Appréciation globale sur le standard : Atteint**

**Standard 2.02 : Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.**

L'école déclare que le personnel enseignant a participé à la mise en œuvre du programme sur la base du contrat qui le lie à l'institution. Cependant, le PER atteste travailler sur la base d'un contrat ou il est payé à l'heure.  
Dans la mise en œuvre de la maquette de la formation, plusieurs réunions ont vu la participation des enseignants intervenant dans la formation de la licence Géomètre-Topographe.  
Mais malgré leur présence accrue dans le programme, il n'est pas fait état de la participation active de vacataires dans le processus qui a mené à la mise en place de ce programme.

**Appréciation globale sur le standard : Partiellement Atteint**

**Standard 2.03 : Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.**

Dans le souci d'atteindre ses objectifs à moyen et court termes, l'établissement s'est doté d'un plan stratégique couvrant la période 2015 à 2019 et d'un manuel de qualité. Pour assurer un enseignement de qualité, il a été mis en place au sein de l'ESEBAT :

- une CIAQ,
- une direction des études qui est responsable de tous les aspects pédagogiques,
- un conseil pédagogique,
- une charte des examens et évaluations (fixant les conditions d'organisation des contrôles de connaissances et examens),
- une évaluation des enseignements par les étudiants (pas de fiche remplie),
- un service d'aide à l'insertion professionnelle (pas connu des étudiants),

Une Cellule d'Assurance Qualité a été créée pour veiller aux normes de qualité des programmes de l'école.

Il n'existe pas une exploitation issue des résultats de l'assurance qualité pour une meilleure adaptation de l'offre d'études.

**Appréciation globale sur le standard : Partiellement atteint**



### **CHAMP D'ÉVALUATION 3 : Curriculum et méthodes didactiques**

***Standard 3.01 : Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.***

Le programme d'études dispose en effet d'une maquette mais elle n'est pas structurée aux normes du LMD. Il existe des erreurs à corriger pour être conforme aux normes et aux objectifs du LMD. Il s'agit du nombre d'heures semestriels et des fautes. La maquette pédagogique comporte des unités d'enseignement (UE), qui pour chacune repose sur des plans de cours contenus dans les syllabus (document demandé mais non fournis).

Les enseignements de la Licence Géomètre-Topographe sont répartis sur six (6) semestres répartis en cours présentiel sous forme de cours magistraux (CM), travaux pratiques (TP) et travaux dirigés (TD) et en travail personnel de l'étudiant (TPE). Les crédits sont alloués à des éléments constitutifs regroupés en unités d'enseignements.

Les éléments constitutifs n'ont pas tous des plans de cours et des syllabus.

Au regard des relevés de notes donnés aux étudiants, la maquette n'est pas en cohérence avec les matières créditées sur les bulletins de notes.

#### **Appréciation globale sur le standard : Partiellement atteint**

***Standard 3.02 : Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.***

Les thèmes abordés dans le cadre de la licence Géomètre -Topographe de l'ESEBAT concernent les sciences fondamentales (mathématiques, physique...), le cadastre, le foncier, les aménagements, la cartographie, des SIG, route, l'hydraulique, la topographie, les humanités (anglais, droit, gestion).

Cependant, il n'est pas mis en exergue la notion de bâtiments (matériaux, expertise immobilière), le cadastre et droit foncier.

Il est prévu des stages obligatoires crédités en L<sub>2</sub> et L<sub>3</sub> ainsi que diverses visites de chantier et des séances de TP liées à l'exercice de la fonction pour préparer les étudiants à la vie professionnelle.

L'institution mise aussi sur la qualité d'où le recrutement d'un responsable de la Cellule Interne d'Assurance Qualité. À l'étape actuelle, seuls les aspects licence sont pris en charge par l'établissement, la recherche (doctorat) n'est pas encore intégrée dans les curricula.

Les TD et TP, ainsi que les stages en entreprises permettent de jauger les connaissances des apprenants. À la suite de chaque évaluation, les étudiants sont informés des résultats et des séries de correction sont souvent organisées pour les aider à corriger les éventuelles insuffisances.

La méthode d'enseignement est classique et il n'existe pas une innovation majeure. Les différentes évaluations permettent ainsi de vérifier l'atteinte des objectifs de la formation.

Pour obtenir la Licence, l'étudiant doit avoir intégralement obtenu les cent quatre-vingts (180) crédits de la formation.

À l'analyse des relevés de notes des étudiants, le travail personnel de l'étudiant (TPE) n'est pas crédité comme annoncé dans la maquette ; en sus, les coefficients donnés sur la maquette et sur les relevés de notes ne sont pas conformes pour tous les éléments constitutifs.

L'enseignement est exclusivement en présentiel.

**Appréciation globale sur le standard : Partiellement Atteint.**

*Standard 3.03 : Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.*

La fiche de présentation de la formation et la charte des examens et évaluations définissent clairement les conditions d'obtention des diplômes. La liste des étudiants autorisés à disposer de leurs attestations est publiée à la suite de la délibération présidée par le Directeur des Études.

**Appréciation globale sur le standard : Atteint**

*Standard 3.04 : Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.*

Le programme d'études la Licence Géomètre -Topographe présente dans son ensemble un taux de réussite assez satisfaisant. La progression des étudiants est régulièrement suivie durant les évaluations, mais aussi lors des conseils pédagogiques durant lesquels sont analysés les résultats des étudiants. Par contre, lors des délibérations de fin de semestre, le jury peut se pencher sur des cas spécifiques, comme par exemple lorsqu'une unité d'enseignement constitue un facteur d'échec pour un nombre élevé d'étudiants.

Les chiffres en terme de nombre d'étudiants doivent aussi être conformes. La visite a révélé que le nombre annoncé dans le rapport est différent de la réalité.

**Appréciation globale sur le standard : Atteint**

**CHAMP D’EVALUATION 4 : Personnel d’Enseignement et/ou de Recherche (PER)**

***Standard 4.01 : L’enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.***

Le programme d’études de la Licence Géomètre -Topographe s’appuie sur le corps professoral composé d’universitaires et de professionnels du milieu. Le corps enseignant a une expérience confirmée dans l’enseignement. Les enseignants sont généralement recrutés sur base de leur curriculum vitae afin d’apprécier leur expérience d’enseignement et leur qualification. Le PER a au moins un master ou le diplôme d’ingénieur.

Les enseignants signent avec l’ESEBAT des contrats à la tâche horaire. Dans le but de permettre aux étudiants d’avoir un bon encadrement, l’établissement s’efforce à recruter des universitaires comme enseignants associés. Mais, il n’existe pas d’enseignants permanents dans ce programme.

Afin de veiller à la qualité des enseignements, il est procédé au sein de l’ESEBAT une évaluation des enseignements par les étudiants. Mais, nous n’avons pas vu les fiches à l’épreuve.

Il n’existe pas un plan de carrière, ni de formation du PER au sein de l’ESEBAT.

**Appréciation globale sur le standard : Atteint**

***Standard 4.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d’enseignement, de recherche, d’expertise et d’administration des enseignants est définie.***

La maquette de la Licence Géomètre -Topographe de l’établissement fait apparaître de manière claire les volumes horaires des enseignements (cours TD, TP et TPE). Et c’est sur la base de la maquette qu’est déterminé le nombre d’heures alloué au PER. Le volume effectivement consacré aux enseignements est consigné également dans les emplois du temps.

Il n’est pas défini la répartition du volume horaire consacré aux activités d’expertise et d’administration des enseignants.

Les activités des enseignants (vacataires) se résument pour l’essentiel à celle d’enseigner.

Il n’est pas prévu un temps dédié pour l’enseignement et la recherche.

**Appréciation globale sur le standard : Partiellement Atteint**

***Standard 4.03 : La mobilité du PER est possible.***

Il n'existe pas un programme de mobilité des PER.

**Appréciation globale sur le standard : Non atteint**

## **CHAMP D'ÉVALUATION 5 : Étudiant(e)s**

### ***Standard 5.01 : Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.***

Les conditions d'admission dans le programme d'études de la Licence Géomètre-Topographe sont définies dans la fiche de présentation du programme. Ces conditions sont connues des étudiants.

Pour la Licence L1, peuvent faire acte de candidature les étudiants titulaires d'un bac scientifique ou technique ou de tout autre diplôme admis en équivalence par le conseil pédagogique de l'école.

Pour la L2, peuvent s'inscrire, l'étudiant titulaire de la L1 de Géomètre Topographe où l'étudiant ayant validé au moins 42 crédits sur les 60 de la licence 1 de Géomètre Topographe ou de la spécialité.

Les autres candidatures recevables sont celles des élèves ingénieurs de première année des Écoles d'Ingénieurs et des autres écoles de formation à vocation similaire, des étudiants titulaires d'une L1 en Mathématiques, Génie Civil, Physiques, Sciences et Techniques sous réserve de l'acceptation des dossiers de candidatures.

Pour la L3 peuvent s'inscrire l'étudiant titulaire de la L2 de Géomètre Topographe, l'étudiant ayant validé au moins 42 crédits sur les 60 de la licence 2 de Géomètre - Topographe ou de la spécialité ;

Les autres candidatures recevables sont celles des élèves ingénieurs de deuxième année des Écoles d'Ingénieurs et des autres écoles de formation à vocation similaire, des étudiants titulaires d'une L2 en Mathématiques, Génie Civil, Physique, Environnement, Sciences et Techniques et sous réserve de l'acceptation des dossiers de candidatures.

### **Appréciation globale sur le standard : Atteint**

### ***Standard 5.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.***

La formation de la Licence Géomètre Topographe de l'ESEBAT est accessible à tous, sans aucune discrimination. La population estudiantine renferme en son sein des filles comme des garçons. Pour la promotion en cours, les filles représentent 10%. La proportion de femmes est toujours faible comme dans toutes les filières scientifiques.

Il existe une égalité de chance mais pas dans le nombre.

### **Appréciation globale sur le standard : Atteint**

### ***Standard 5.03 : La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.***

L'institution n'a pas encore eu des étudiants qui ont bénéficié de la mobilité interuniversitaire. Il n'existe pas de capitalisation des acquis ou de crédits dans un autre établissement d'enseignement supérieur.

### **Appréciation globale sur le standard : Non atteint**

**Standard 5.04 : Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.**

Les étudiants sont encadrés par un corps professoral composé uniquement de PER vacataires (rapport 24/19). La coordination centrale de cet encadrement est assurée par le chef de département en relation avec la direction des études. La création d'une Cellule d'aide à l'insertion professionnelle contribue à améliorer la qualité dans l'encadrement en essayant de trouver des postes de stage au niveau des entreprises. Pour doter les étudiants d'une bonne documentation l'établissement a souscrit une licence d'accès à la bibliothèque numérique ScholarVox qui donne accès aux étudiants à une bibliographie numérique bien fournie. Les étudiants bénéficient également d'un wifi fonctionnel dans l'enceinte de l'établissement. Pour un meilleur suivi de l'étudiant, l'établissement s'est doté d'un logiciel de gestion du parcours de l'étudiant (GESPRO). Il gère les données individuelles des étudiants depuis les inscriptions jusqu'à la fin de la formation. Il est utilisé par tous ceux qui y ont accès avec des habilitations et des restrictions.

Cependant, il existe beaucoup de manquement en ce qui concerne les stages.

**Appréciation globale sur le standard : Atteint*****Standard 5.05 : Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.***

Dans le souci d'aider les étudiants à s'insérer dans le monde du travail, l'établissement a créé une cellule d'aide à l'insertion professionnelle (CAIP). Mais elle n'est pas connue des étudiants. Son rôle est d'accompagner les étudiants dans la recherche de stages et d'emplois. Il s'y ajoute la présence de certains enseignements tels que les techniques de communication et l'anglais dans la maquette pédagogique afin de donner aux étudiants plus de chance pour s'insérer dans le monde du travail. Il faut souligner la CAIP établit la liste des employeurs potentiels et leurs contacts, ainsi que diverses informations sur les mécanismes d'insertion.

**Appréciation globale sur le standard : Partiellement atteint**

## **CHAMP D'ÉVALUATION 6 : Dotation en équipements et en locaux**

*Standard 6.01 : Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.*

L'établissement est logé dans un bâtiment R+2 qui lui permet d'avoir un nombre satisfaisant de salles de classe. L'édifice est composé de neuf (09) salles de cours pouvant accueillir chacune autour de 15 à 45 places, de deux laboratoires spécialisés en électromécanique. Il existe en outre une salle des professeurs.

Pour augmenter sa capacité d'accueil, l'établissement a pu obtenir un bâtiment R+1 contigu au bâtiment principal. Ce nouvel espace est doté de quatre (04) salles de classes pouvant accueillir entre 30 et 50 places, cinq (05) sanitaires, un (01) bureau, une (01) cuisine.

Le second local est sis au Point E, Boulevard Sud. L'édifice est composé de treize (13) salles de classes pouvant accueillir 30 à 50 étudiants, trois (3) bureaux, une (1) salle d'accueil et d'orientation, une (01) salle informatique, une (01) salle des professeurs et quatre (04) sanitaires.

Au total, l'établissement dispose de 26 salles de classes pouvant accueillir 15 à 50 places.

L'ESEBAT a noué un partenariat non fonctionnel avec l'UFR-SI de Thiès.

L'établissement s'est doté d'un matériel topographique (03 niveaux, 01 station totale etc.). Ce matériel est jugé insuffisant pour dérouler un programme de licence en géomètre topographe.

L'établissement s'est doté d'un wifi fonctionnel sur ses différents campus et est affilié à la bibliothèque numérique ScholarVox.

Le programme est entièrement pris en charge par le budget de l'école. Les ressources financières générées par la formation sont gérées au niveau de la direction de l'ESEBAT par le biais du service administratif et comptable qui dit éprouver beaucoup de difficultés de trésorerie avec l'arrivée de nouveaux étudiants et les frais de location des bâtiments et des appareils pédagogiques.

**Appréciation globale sur le standard : Atteint**

### **5. Appréciations globales (forme et fond) sur le rapport d'auto-évaluation**

Le rapport est écrit en conformité avec la grille fournie par l'ANAQ-Sup. C'est un rapport de 97 pages au total dont 33 pages concernent les champs d'évaluation et le reste est constitué d'annexes.

Dans le fond, la visite de terrain a permis de révéler que des standards, supposés atteints dans le pré-rapport, se sont révélés non atteints dans la réalité.

La visite de terrain a permis de déceler des manquements dans la mobilité des étudiants et des PER, dans les relations avec le monde professionnel pour le montage du programme, dans les moyens pédagogiques et une inadéquation des locaux pour le programme.

Il existe un sérieux risque lié à la sécurité des personnes dans tous les locaux de l'établissement car ils ne sont pas aptes à recevoir du public (notamment des personnes à mobilité réduite).

## **6. Points forts du programme**

- Adéquation de la formation avec les missions de l'établissement ;
- Programme est orienté dans le domaine des sciences et techniques ;
- Bonne implication des professionnels dans la formation ;
- Maquettes structurées et conformes au format LMD ;
- Stage professionnel crédité dans le programme ;
- Taux de réussite satisfaisants ;
- Bonne implication des professionnels ;
- Logiciel de gestion du parcours de l'étudiant fonctionnel ;
- Conditions d'admission clairement définies et publiées ;
- Égalité des chances entre hommes et femmes assurée ;
- Existence d'une CAIP ;
- Existence d'une Cellule Interne d'Assurance Qualité ;
- Formation professionnelle de courte durée ;
- Un bon taux d'encadrement dans la formation ;
- Efforts de se doter de locaux spacieux ;
- Réseau internet fonctionnel.

## **7. Points faibles du programme**

- Difficultés à trouver des stages ;
- Absence d'un PER permanent ;
- Absence d'enseignants permanents dans le programme ;
- Absence d'un cadre de coopération et d'échanges avec des enseignants étrangers ;
- Inexistence de réseau d'alumni ;
- Manque de suivi continu avec le milieu professionnel et socio-économique ;
- Equipements et matériels spécialisés insuffisants ;
- Manque d'élaboration des syllabus de cours ;
- Inexistence de mobilité des PER et des étudiants ;
- Exiguïté des locaux pour un établissement d'enseignement supérieur ;
- Pas une prise en charge de l'aspect sécuritaire dans les locaux ;
- Non formalisation des partenariats avec le monde professionnel ;

- Absence de mécanisme de suivi de l'insertion professionnelle des diplômés ;
- Non-conformité des matières de la maquette avec les relevés de notes ;
- Absence d'une bonne salle de documentation (d'une bibliothèque) ;
- Absence de consigne de sécurité ;
- Absence d'aménagements et de services destinés aux personnes en situation d'handicap.

## **8. Appréciations générales du programme**

Pour ce programme de licence en géomètre topographe, des problèmes sont notés au niveau de l'adéquation des locaux avec la formation, de l'insuffisance des équipements pédagogiques de terrain ou une discipline de terrain, de la mobilité de la conformité de la maquette avec les matières évaluées, de l'absence complète de PER permanent, de la recherche des ressources documentaires ou une bibliothèque fonctionnelle à jour, de la sécurité et des accès pour les handicapés.

Cependant, des efforts sont en train d'être faits pour mettre les étudiants dans de bonnes conditions de travail par l'acquisition de locaux plus spacieux.

## **9. Recommandations à l'Établissement**

- Impliquer le monde socio-professionnel dans la mise à jour du programme
- Nouer des accords de partenariat formels avec les entreprises qui évoluent dans le domaine afin de faciliter l'obtention de stages et plus tard l'insertion des apprenants
- Acheter du matériel pédagogique car les étudiants se sont plaints de travailler avec un matériel insuffisant
- Recrutement des enseignants permanents
- Se doter d'une bibliothèque bien fournie avec des ouvrages qui ne sont pas écrits en russe
- Aménager les locaux de sorte à pouvoir recevoir du public et des personnes vivant avec un handicap moteur
- Prendre de dispositions pour assurer la sécurité en cas d'évacuation des bâtiments
- Revoir la conformité entre la maquette du programme et les relevés de notes.

## **10. Proposition d'avis**

Au vu de la formation professionnelle dispensée et au regard du matériel scientifique et pédagogique mis à disposition pour ce programme, nous proposons sa « **NON ACCRÉDITATION** ».